



Goult-Lumières

et ses hameaux

Bulletin municipal N°57

Hiver 2016

Bonne et heureuse année 2016

Communauté de communes

Vie locale

Informations

Lectures

Sommaire

Communauté de communes

Informations.....4

Vie locale

Réunions.....5

Elections.....7

Brèves.....8

Actualités10

Échos.....12

Associations.....16

Zoom sur.....20

Informations

La TNT HD22

Environnement.....23

Lectures

Mémoires du Général Guedeney24

À votre attention

Allo?!.....26

État civil - Le coin du jeu.....27



➤ Aménagements P10



➤ La salle des fêtes P11



➤ Commémoration P15

AVIS AUX ASSOCIATIONS
Vous souhaitez publier un article
dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés
à la MAISON DE VILLAGE



➤ Environnement P23

Ont participé à ce numéro :



articles et photos : le comité et la commission
«information et communication»
conception : Sébastien FARGET
impression : L'imprim à APT

Responsable de la publication : Mairie de Goult
ISSN.1535.L1/01

En quelques lignes...

Du dernier trimestre de l'année 2015 nous ne retiendrons que la date du vendredi 13 novembre. Devant ces attentats sauvages qui ont touché notre pays, et des cibles bien précises, la première réaction a été l'incompréhension ; c'est une génération, un mode de vie, une façon de penser qui ont été visés. Mais l'élan de solidarité et l'affirmation des valeurs de notre république qui se sont levés sur tout le territoire, ne peuvent que nous encourager à avancer ensemble pour refuser l'intolérance et conforter notre société. Les décisions nationales qui ont suivi ont pour objectif d'apporter la meilleure réponse devant cette dure réalité.

Plus que jamais, le partage et le respect mutuel sont à même de nous aider à surmonter les difficultés ; comme le permettent également les nombreuses manifestations proposées par les associations goultoises. Soyons confiants.

*Je vous présente mes vœux sincères de bonheur, de santé et de satisfactions pour 2016.
Bonne et heureuse année à toutes et tous.*

Didier PERELLO

***Didier Perello et le Conseil Municipal
vous souhaitent
de joyeuses fêtes de fin d'année
et ont le plaisir de vous inviter
à la traditionnelle cérémonie des vœux
mercredi 6 janvier à 18h30
à la salle des fêtes***

Les informations relatives à la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon sont disponibles sur le site internet (www.paysapt-luberon.fr).

Dans le bulletin municipal nous consacrerons à chaque numéro une page abordant une compétence ou un événement d'actualité.



TRAVAUX ET PATRIMOINE

Vice Président : Philippe LEBAS

Dans son fonctionnement quotidien la Communauté de communes doit assurer le bon entretien de son patrimoine. Celui-ci est composé de bâtiments, d'espaces verts et de matériels et équipements divers.

L'essentiel des bâtiments concerne le siège de la CCPAL, rue de la Boucheyronne à Apt, les crèches réparties sur tout le territoire (7 établissements sur 6 communes) et les lieux de stockage de matériels ; le siège abrite, outre les services administratifs, les services de l'eau et de l'assainissement. D'autre part la compétence assainissement rend la communauté de communes responsable des stations d'épuration et de leurs ouvrages ; pour exercer la compétence voirie elle dispose de véhicules et engins de chantiers. La maintenance de l'ensemble du parc des véhicules prend une place importante dans la gestion des équipements.

Le service des travaux et du patrimoine supervise également les opérations d'investissement en cours, qu'il s'agisse d'aménagements ou de constructions. C'est ainsi qu'il a conduit la création de la zone d'activités de Perréal, où 39 lots sont mis à la disposition des entreprises, l'aménagement du Conservatoire de Musique, la construction de la crèche de Gargas et celle du Nid à Apt. D'autres projets sont en cours d'élaboration et doivent être lancés courant 2016.

Pour certaines catégories d'entretien nécessitant une spécialisation ou du matériel adapté, les missions sont confiées, après consultation, à des entreprises du secteur privé.

La multiplicité des champs d'intervention de ce service lui permet de mutualiser les commandes et de trouver les solutions les plus économiques pour la collectivité. L'effectif du service Travaux et Patrimoine est de quatre personnes.

* * * * *

N'oubliez pas : La diffusion du magazine *Trait d'Union* de la CCPAL est assurée dans les mairies et les points d'information. Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros par la Poste, merci de le signaler par écrit à la Maison de Village ou à la mairie.

Compte rendu analytique des séances du Conseil Municipal, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseil Municipal du 12 Octobre 2015

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Vanessa ROSSI, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Hervé CHABOWSKI, Nicolas CARRARA, Natacha CLOCHARD, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN.

Etaient absents : Françoise PASCAL (pouvoir à Mme Clochard), Michèle MICHEL (pouvoir à M. Chabaud), Véronique MILLE (pouvoir à M. Martel).

Secrétaire de séance : Gérard CHABAUD.

1. Attribution d'un logement communal.

Un logement T3 est attribué à Mademoiselle Isabelle Maurin à compter du 15 octobre 2015.

Approuvé à l'unanimité.

2. Participation intercommunale aux frais de scolarité.

Cette année scolaire, 17 enfants des communes des Beaumettes et de Saint-Pantaléon sont scolarisés à Goult. La participation demandée est de 500 € par enfant.

Approuvé à l'unanimité.

3. Avenants au marché public de la salle des fêtes.

Des avenants aux lots de serrurerie, de chauffage, de maçonnerie et d'électricité, liés à des modifications ou compléments de travaux, vus en commission d'appel d'offres, s'élèvent à 41.413,88 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

4. Décision modificative n° 2 au budget communal.

Suite aux décisions de la délibération précédente le budget communal doit être modifié.

Approuvé à l'unanimité.

5. Décision modificative n° 1 au budget de la régie des transports scolaires.

Le compte d'entretien des véhicules prévu au budget primitif doit être revu (+500 €).

Approuvé à l'unanimité.

6. Modification du tarif du ramassage scolaire.

Le tarif du ramassage scolaire à compter du 1/09/2015 est fixé à 20 € par enfant et par trimestre.

Approuvé à l'unanimité.

7. Convention avec le Parc Naturel Régional du Luberon pour un groupement de commandes pour la signalisation d'information locale.

La réglementation concernant la publicité des activités a changé. Le PNRL propose un groupement de commandes pour la réalisation des règlements locaux des communes.

Approuvé à l'unanimité.

8. Avenant à la convention avec le Centre social Lou Pasquié pour les TAP.

La convention doit prendre en compte les augmentations légales des tarifs horaires.

Approuvé à l'unanimité.

9. Convention avec le Football Club Luberon pour l'utilisation du stade de Canove.

Le FCL demande à utiliser les installations sportives pour les benjamins, poussins et débutants.

Approuvé à l'unanimité.

10. Convention avec l'association «Goult Village caché en Luberon» pour l'occupation du domaine public communal.

L'association demande une utilisation du domaine public pour ses animations du jeudi.

Approuvé par 12 voix pour et 3 contre (Mme Mille, M. Heckmann, M. Martel).

11. Modification de la régie de recettes : ajout d'un produit.

Le bâtiment à côté de l'église a été donné à la commune par l'Association Paroissiale. La salle d'expositions du rez-de-chaussée pourra être louée. Elle doit être rajoutée à notre régie de recettes.

Approuvé à l'unanimité.

12. Rapport d'activités 2014 de la CCPAL.

Approuvé à l'unanimité.

* * * * *

Conseil Municipal du 30 Novembre 2015

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Vanessa ROSSI, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Hervé CHABOWSKI, Natacha CLOCHARD, Nicolas CARRARA, Françoise PASCAL, Véronique MILLE, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN.

Etaient absents : Michèle MICHEL (pouvoir à M. Chabaud).

Secrétaire de séance : Alice PHILIPPE.

1. Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Les communes de Buoux, Lacoste, Ménerbes et Saint Saturnin de la CCPAL voient leur attribution de compensation 2015 modifiée.

Approuvé à l'unanimité.

2. Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale.

Le schéma préfectoral prévoit la dissolution du syndicat du collège du Calavon.

Avis défavorable à l'unanimité.

3. Demande de subvention pour une classe de découverte.

Deux classes de l'école iront en classe de découverte au château de Buoux du 9 au 16 mai 2016.

Approuvé à l'unanimité.

4. Demande de subvention pour un projet danse.

La classe de CM1/CM2 participe à un atelier de danse avec Arts Vivants en Vaucluse de janvier à Mars 2016.

Approuvé à l'unanimité.

5. Avenant au lot n° 6 du marché public de la salle des fêtes.

Des travaux de sécurité ont été demandés au lot Doublages, Cloisons pour un montant de 560 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

6. Prime de fin d'année du personnel communal.

La prime de fin d'année est versée au prorata du temps d'activité annuelle de l'agent.

Approuvé à l'unanimité.

* * * * *

Résultats des élections Régionales 2015 commune de GOULT

Premier tour du dimanche 06 décembre 2015

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	961	-	-
Abstentions	363	37,77	-
Votants	598	62,23	-
Blancs	12	1,25	2,01
Nuls	7	0,73	1,17
Exprimés	579	60,25	96,82

Liste conduite par	nuances	voix	% Inscrits	% Exprimés
M. GOVERNATORI Jean-Marc	LECO	38	3,95	6,56
Mme BONNET Isabelle	LEXG	10	1,04	1,73
M. BOMPARD Jacques	LEXD	10	1,04	1,73
Mme CAMARD Sophie	LVEG	38	3,95	6,56
Mme MARECHAL-LE PEN Marion	LFN	201	21,23	35,23
M. ESTROSI Christian	LUD	121	12,59	20,90
M. CASTANER Christophe	LUG	110	11,45	19,00
M. ROMANI Daniel	LDIV	4	0,42	0,69
M. CHUISANO Noël	LDLF	12	1,25	2,07
M. JARNY Cyril	LDVG	32	3,33	5,53

Second tour du dimanche 13 décembre 2015

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	961	-	-
Abstentions	302	31,43	-
Votants	659	68,57	-
Blancs	70	7,28	10,62
Nuls	27	2,81	4,10
Exprimés	562	58,48	85,28

Liste conduite par	nuances	voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marion MARECHAL-LEPEN	LFN	248	25,81	44,13
M. Christian ESTROSI	LUD	314	32,67	55,87

L'édition du journal municipal : papier, numérique ?

La commission municipale de la communication et de l'information est en pleine réflexion afin de limiter l'impression « papier » de notre revue communale.

En effet, c'est aussi bien pour des raisons économiques que par respect de l'environnement que nous souhaitons encourager une communication dématérialisée. Notre commune possède son site Internet où de nombreuses informations sont accessibles par tous et à tout moment. Nous vous invitons à le consulter pour y retrouver les informations sur la vie de notre village. Vous avez

la possibilité de télécharger vos informations favorites directement sur vos différents supports numériques (PC, tablette, Smartphone). Le site communal vous permet de consulter de nombreux documents comme : le journal municipal, la nouvelle lettre d'information, la promotion des animations, le guide de l'hébergement touristique et les différentes visites du village (en français et en anglais).

Alors n'oubliez pas, consultez le site communal www.goult.fr et faites en sorte de participer à une meilleure communication numérique grâce au téléchargement ! Suivez l'information et communiquez-la à votre tour à vos contacts ! Nous reviendrons sur ce point dans notre prochaine édition. ■

La commission «communication et information»

Info santé

Projet de mise en place d'une mutuelle de village

(suite bulletin printemps-été et automne 2015)

Les réunions de cet automne ont permis aux communes de la CCPAL, de choisir la Mutuelle Générale d'Avignon pour ses compétences en ce domaine. Le jeudi 04 février 2016 à la salle Domitia, aura lieu une rencontre

avec Madame J.LENY, conseillère mutualiste à 15h. Cette démarche permettra donc à chacun de pouvoir faire leur choix...

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter madame Pierrette Drouard Adjointe aux affaires sociales directement auprès du secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16. ■

Pierrette Drouard (adjointe aux affaires sociales)

Les permanences à Goult

Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Le C.C.A.S

Sur rendez-vous, avec Madame Michèle DIDIER à la Maison Domitia bureau du premier étage (entrée rue de la République en face de la poste), contactez le secrétariat de mairie.

L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **vendredi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15).

L'association « Du jeu dans les roues »

L'association vous propose des formations en bureautique et gestion comptable le **vendredi de 9h à 12h** à la salle Domitia. Ouvert à tous sous conditions, l'inscription est obligatoire 48 heures avant par mail dujeudanslesroues@gmail.com ou texto 06 09 500 300.

www.dujeudanslesroues.com 

Chambre des métiers (fin de la permanence sur Goult)

La chambre des métiers n'assure plus de permanence sur notre commune. Par conséquent, veuillez contacter l'agence d'Avignon (35 rue Joseph Vernet 84000 Avignon) tél. : 04 90 80 65 65 ou contact84@cmar-paca.fr ou celle de Cavaillon (2 avenue Pierre Mendès France 84300 Cavaillon) tél. : 04 90 06 35 38. ■

www.cma84.fr 

Le Père Hubert AUDIBERT

Depuis le 1er septembre, les paroissiens du secteur de Bonnieux découvrent peu à peu qui est leur nouveau curé : le Père Hubert AUDIBERT. Il est nommé curé des paroisses de Bonnieux, Buoux, Goult, Lacoste, Lioux, Roussillon, Saint Pantaléon et Sivergues à la suite du Père Benoît.

Heureux de l'accueil qui lui a été réservé jusqu'alors il tient à exprimer combien il est agréablement surpris du contact direct et fraternel de la part de toute la population, y compris des élus des municipalités qu'il a eu le plaisir de rencontrer déjà.

« Peu à peu je découvre Bonnieux et son secteur dans ses différents aspects avec sa vie économique et sociale, bien sûr religieuse, mais aussi culturelle, artistique, historique, associative et

même architecturale. Maintenant un avenir s'ouvre avec vous, dans lequel j'exprime à chacun mes meilleurs souhaits de fraternité et de paix ! ». ■

Article et photo : l'association de la paroisse



L'arbre de la COP21

Dans le cadre de la Conférence des Parties (COP21) de Paris, l'ensemble des communes adhérentes au PNRL ont été sensibilisées à planter « **un arbre pour le climat** » afin de célébrer l'évènement. Les communes participantes à l'opération ont donc reçu leur jeune plant offert par le Parc du Luberon afin de sensibiliser le jeune public aux changements climatiques.

C'est donc tout naturellement que notre commune a participé à cette opération. Un olivier a été planté dans la cour de l'école maternelle le vendredi 27 novembre à 11 heures, comme dans beaucoup d'autres écoles. Les petits écoliers se sont rassemblés autour de leur nouvelle plantation, en compagnie des enseignantes, de monsieur le maire et de l'agent communal chargé d'effectuer la plantation. ■

Article et photos : S.F.



Réfection RD 60 et RD105

Le Conseil Départemental avait inscrit dans son programme de voirie 2015, la réfection de la RD 60, entre Lumières et Joucas.

Les travaux ont été réalisés à l'automne selon un nouveau procédé qui permet de réutiliser une partie des matériaux extraits par broyage. Cette technique plus écologique, et plus économique, a ainsi permis de reprendre une partie de la RD 105 entre Lumières et le stade, dans ses portions les plus dégradées. ■



Plantations

L'îlot de sécurité situé entre la RD 900 et le chemin de Ponty au niveau du giratoire de Bonnieux a été aménagé par les services du Conseil Départemental. Les anciennes plantations ont été remplacées.

Ces travaux de végétalisation complètent ceux réalisés par la commune sur l'autre partie de ce carrefour. ■

Signalétique au Dolmen

Les panneaux d'information du Dolmen ont été posés devant le dolmen et sur la piste cyclable.

Avec cette signalétique le programme de déplacement et de reconstruction du dolmen de l'Ubac s'achève. Il a été mené par la commune et le Parc Naturel du Luberon sous la conduite des services de la direction régionale des affaires culturelles. ■



Aménagements à la gare

La pose de tables de pique-nique à la gare de Lumières, vient d'être réalisée. Le personnel communal a grandement contribué à l'aménagement de cet espace de détente.

Les cyclistes, et autres utilisateurs de la véloroute, ont déjà repéré le lieu, si l'on en juge par la fréquentation, en augmentation constante. ■

La salle des fêtes

Les travaux commencés en mars dernier se sont achevés au début du mois de novembre. Le calendrier annoncé a pu être respecté grâce au suivi de l'architecte Michel Roux et à l'assiduité de toutes les entreprises.

Transformer une salle des fêtes, construite en 1967, pour la rendre compatible avec les normes d'aujourd'hui constituait un véritable challenge. Il a fallu reprendre et modifier l'électricité, l'éclairage, le chauffage (et la climatisation), les sanitaires, l'isolation, les accès, tout en maintenant une bonne fonctionnalité au bâtiment. La surface utile a été ainsi augmentée.

Le résultat est à la hauteur de nos attentes et doit donner satisfaction à tous les utilisateurs, dont la patience a été mise à l'épreuve pendant huit mois. ■



Mise en place d'une plate-forme d'aide administrative



Malgré les pluies diluviennes, plus de 30 associations ont participé à la réunion du 3 octobre à Goult, sur l'invitation de l'association « Du jeu dans les roues » représentée par sa coordinatrice Mme Karmère. Cette plate-forme, au large panel d'activités, aide administrative et fiscale, formation aux logiciels de bureautique, enseignement sur les logiciels de gestion, mise en commun d'une newsletter pour véhiculer l'information inter associations, mise en relation avec les administrations et collectivités locales, et

bien d'autres qu'il serait trop long de citer dans cet article. Le franc succès de cette réunion, qui fut à la fois conviviale et très participative, montre à quel point les associations ont apprécié cette nouvelle structure. De nombreuses questions ont été abordées concernant les statuts et leur modification, la TVA, les problèmes de gouvernance, la difficulté à promouvoir leurs activités, trouver des bénévoles. Plusieurs associations ont souhaité participer aux permanences du vendredi matin à Goult, certaines ont proposé de mettre en commun leurs matériels ou leurs connaissances, beaucoup ont souhaité que d'autres réunions de ce genre soient organisées par la plate-forme.

Madame Karmère a précisé que cette plateforme aide déjà les personnes handicapées ou en difficulté de vie, et qu'elle s'ouvrira courant 2016 aux auto-entrepreneurs. L'association tient une permanence tous les vendredis matin de 9h30 à 12h, salle Domitia à Goult et peut être jointe au 06.09.500.300 pour tous renseignements complémentaires. ■

Article : Mireille KARMERE Photo : V. MARIANI

www.dujeudeslesroues.fr

Le «JOB DATING» du Pôle Emploi



A l'issue d'une formation d'assistant commercial qui s'est terminée en juin 2015 et sur laquelle il y a eu 100% de diplômés, nous avons souhaité apporter un soutien accru aux stagiaires afin de les accompagner dans leur reprise d'emploi. Nous leur avons proposé le planning suivant, en juillet 2015 : coaching individuel avec Sophie Viau (DRH DELTA PLUS), en septembre 2015 : préparation d'une demi-journée au JOB DATING, le 6 octobre 2015, lancement du JOB DATING. Au mois de septembre, nous enregistrons déjà 50 % de reprise d'emploi de plus de 6 mois. Le JOB DATING était donc bienvenu pour améliorer ce taux. Après, leur avoir exposé notre projet, le service entreprise

s'est de suite fortement impliqué dans l'organisation et a fait un travail tout à fait remarquable pour mettre face à nos demandeurs d'emploi des employeurs avec des postes adaptés.

Bilan du JOB DATING

Le service entreprise a convié 4 employeurs : assurances MMA – APT, assurances MMA – ISLE SUR LA SORGUE, NEPTUNE RH – APT et LEONARD SANCHEZ (BATIMENT) – ST SATURNIN LES APT. Le bilan à l'issue du JOB DATING est très positif, les employeurs et les demandeurs d'emploi encourageant le POLE EMPLOI à poursuivre ces démarches qui permettent de leur faire gagner du temps avec uniquement des personnes en recherche d'emploi et motivées.

Nous sommes sur cette action depuis plus d'un an et c'est avec grand plaisir que nous enregistrons suite à ce JOB DATING 100 % de reprise d'emploi parmi les stagiaires que nous avons recrutés en octobre 2014. Un grand merci à Fabienne, Christelle et Emilie du service entreprise sans qui nous n'aurions pas atteint un tel objectif. Nous remercions également tous nos partenaires pour la réussite de ce projet. ■

Article : Pôle Emploi Photo : S.F.

www.pole-emploi.fr

Une soirée très « Halloween »

Le samedi 31 octobre, le Club des Loisirs avec le concours de l'association des parents d'élèves a assuré, avec un grand enthousiasme, la fête d'Halloween. En effet, après un petit défilé dans les rues du village, tous les participants, petits et grands, se sont réunis à la salle Domitia. Ainsi, les petits monstres en tous genres ont pu partager une fameuse soupe à la citrouille.

Pour cette occasion, la salle Domitia fut le théâtre d'un rassemblement de créatures plus fantastiques les unes que les autres où la joie et la bonne humeur étaient des plus communicatives. ■

Article : S.F. photos : Alice PHILIPPE



Le Téléthon 2015

C'est le vendredi 27 et samedi 28 novembre que notre commune a organisé le Téléthon édition 2015. En effet, grâce à la participation des bénévoles composant le collectif Téléthon, cette année nous avons pu reconduire le repas goultois, confectionné en grande partie avec des dons. Grâce au concours de la société de chasse « la tosca », ce sont plus d'une centaine de participants qui ont pu déguster une excellente daube de sanglier.

Remercions également, l'épicerie MAUREL pour les fromages, salades et l'apéritif ; le boulanger Michaël CHAREYRE pour les tartes aux pommes ; Marie France et Bernard CALTOT du café de la poste pour le pain. Les caves de Lumières, de la Verrière et de l'Angèle ont apporté leurs vins. Le repas fut agrémenté par un récital de Jean-Bernard PLANTEVIN accompagné de ses musiciens.

Le lendemain, la randonnée en quads a rassemblé des passionnés sous la direction de René COLOU. De plus, une randonnée pédestre a été organisée par l'association des Randonneurs

des Restanques grâce à la présidente Mireille BLACHERE. Une tombola a également été mise en place afin de récolter le maximum de fonds.

Le bilan de ces journées est des plus positifs puisque le collectif Téléthon a pu récolter près de 2940€. N'oublions pas que cette somme contribue à la recherche pour améliorer la vie des malades atteints de maladies rares. ■

Article : S.F. photo : Daniel MOUTET



La fête votive du village

Au mois de septembre, le Club des Loisirs a organisé notre traditionnelle fête votive au village. Ce rassemblement de la population est espéré chaque année mais le temps n'est hélas pas toujours de la partie. Pour cette édition 2015, l'association a maintenu l'organisation de la belote, de la soupe au pistou, des animations musicales et du feu d'artifice. On note également la participation de l'association « Amicale Goult – Gueberschwihr » qui a organisé une choucroute à la cantine scolaire avec la participation du traiteur Metzler.

Certes, il faut reconnaître que le concert du samedi a été écourté et que celui du dimanche a été annulé pour cause de mauvais temps. Cependant, tous les bénévoles de l'association se sont dévoués à maintenir les activités de cette manifestation pour le bien du jeune public.

Après réflexion, le conseil d'administration du Club des Loisirs a décidé de donner la parole aux goultos. En effet, l'association a souhaité organiser un référendum sur un éventuel changement dans l'organisation de la fête pour l'année prochaine. Après dépouillement, le résultat fait apparaître

une majorité allant dans ce sens. Par conséquent, le Club des Loisirs souhaite créer une nouvelle manifestation d'été pour le dernier week-end du mois de juin 2016 (bal, repas, feu d'artifice, concours de boules et belote) ; poursuivre l'organisation d'une bodega regroupant une majorité d'associations au mois de juillet et assurer une animation au mois de septembre afin de perpétuer la tradition de la Saint Eustache. L'association continuera d'informer la population des divers projets à venir pour la nouvelle saison 2016 dans les prochains journaux municipaux. ■

Article : S.F. photo : V.MARIANI



Rural Détour à GOULT

La 14ème édition du Rural Détour a fait une halte sur notre commune afin de faire découvrir au public la jeune harpiste et chanteuse Laura Perrudin. Dans un premier temps, c'est auprès des enfants à l'école élémentaire que l'artiste est venu jouer quelques morceaux. Un début d'intervention devant trois classes de l'école, pour lesquelles Laura Perrudin a interprété trois morceaux accompagnée de sa harpe : ce fut un pur moment de poésie pour les enfants.

Ensuite, un petit groupe de dix enfants a participé avec Pierre Olivier Brochec à une répétition (avec des exercices de chants, etc.) en vue du concert donné à la salle Domitia le jeudi 03 décembre devant un public de passionnés. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe de Luberon Jazz pour ce 14ème Rural Détour et pour son dévouement à apporter un peu d'animation dans notre commune. ■



Article et photos : Rural Détour

Commémoration

Les actions du conseil municipal des jeunes



Voici un retour de l'action de l'association « une idée dans l'air... » et du Conseil Municipal des Jeunes avec le soutien de la Mairie intitulée Lettres d'Amour à Nos Morts. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes :

Temps 1

Au Monument aux morts, lecture des noms des soldats de la 1^{ère} guerre par les enfants et choix d'un soldat

L'association des anciens combattants

Hommage à tous les morts pour la France, de tous les conflits armés.

Goult a, comme chaque année, célébré une vibrante cérémonie à laquelle plus de 130 habitants ont participé. La cérémonie a été très suivie par les jeunes et notamment par le conseil municipal des Jeunes, qui, dans le cadre des actions autour du souvenir conduites par Séverine Bruneton et Gullia Ronchi, ont lu des lettres d'amour et d'adieu aux Poilus goultois disparus lors de cette épouvantable guerre.

En souvenir, les jeunes et les participants ont déposé des œillets au monument aux Morts, sous la plaque portant le nom des disparus. Puis Gérard Martin et Didier Perello ont remis 6 médailles aux anciens Combattants de la section de Goult : Beysson Jacques, croix du Combattant 39/45 - Brugal Marc, Algérie - Combe Alain, Algérie - Jullian Maurice, Algérie - Mas Antoine, reconnaissance de la Nation - Rossi Gilbert, Algérie.

Gérard Martin, Président des Anciens combattants de Goult et Président départemental de Vaucluse a lu celui de l'UFAC ; puis Monsieur Perello, Maire, a lu le message du Ministre des anciens Combattants. En la présence de 5 drapeaux, les gerbes ont été déposées, et après la sonnerie aux Morts, et la

chacun. Puis à la salle du conseil, lecture théâtralisée de quelques «Lettres à Madeleine» du poète Guillaume Apollinaire par Séverine Bruneton et Giulia Ronchi porteuses du projet.

Temps 2

Dans la salle du conseil, écriture d'une lettre d'amour adressée au soldat choisi pour les filles et à leur amoureuse pour les garçons (comme s'ils étaient eux-mêmes le soldat), lecture mise en scène de la lettre.

Temps 3

A Lumières et à Goult, dépôt des œillets porteurs de noms dans les commerces, et auprès des passants, par les enfants, avec pour mission de les ramener le 11 Novembre à la cérémonie, et lecture publique des lettres écrites par les enfants au monument aux morts à 11h30 par eux-mêmes. Dans le cadre de COMMEMORATIONS (hommage à ...) laboratoire artistique et citoyen à Apt et Pays d'Apt pour réinventer ensemble nos rituels des commémorations. Nous pensons, à la vue de l'actualité, que ce travail s'inscrit dans le présent et peut être une contribution à la question de notre vivre-ensemble. ■

*Article et photo : Giulia Ronchi et Séverine Bruneton
Artistes de rue associées à une idée dans l'air...*

minute de silence, la Marseillaise a conclu la cérémonie. L'assistance a manifesté son adhésion et sa sympathie par des applaudissements et tous se sont retrouvés pour le vin d'honneur dans la salle du conseil municipal. Les membres de l'association et sympathisants ont conclu cette rencontre par un repas fraternel au restaurant « La fleur de sel » aux Beaumettes. ■

Article et photos : L'association des Anciens Combattants



Association « les gais lurons »



En attendant la réouverture de la salle des fêtes, les gais lurons n'ont pas perdu leur temps, ni leur bonne humeur. Après avoir terminé le 1er semestre par un repas dansant à Ménerbes, où les « barulaires » de ce village les ont gentiment accueillis, c'est à la rentrée qu'ils sont allés aux Baux de Provence afin de visiter les carrières de lumières. Puis, ils se sont retrouvés en octobre au Puits Fleuri pour un nouveau repas et enfin à Martigues pour une bouillabaisse.

A Carpentras, ils ont assisté à un spectacle de cabaret et en novembre, c'est dans la salle du troisième âge qu'ils ont dégusté de savoureux pieds et paquets. Tout cela entrecoupé, chaque semaine, de mini-lotos et de belotes (quels appétits!). C'est dans la salle des fêtes rajeunie qu'ils vont fêter les 80 ans de leurs adhérents natifs de 1935 ! Le 17 janvier 2016, à 14h30, c'est la Pastorale Maurel de Vedène accompagnée du groupe musical « Escamandre » qui viendra interpréter sa traditionnelle pièce en vers provençaux.

Toutes ces activités ne vont pas sans les grands lotos, bien utiles au fonctionnement des associations. Le premier a eu lieu le 29 novembre, le second est programmé pour le 07 février. Avant ce dernier, se tiendra l'assemblée générale le 26 janvier 2016. Les candidatures des jeunes retraités sont vivement souhaitées. N'oublions pas qu'avec l'association « Goult, village caché en Luberon » les gais lurons préparent leur mini pastorale des goultos. Tous à la salle des fêtes le 24 décembre à 17 heures pour un joyeux Noël. ■

Article : Joëlle Maurel photo : V.MARIANI

Association « Goult, village caché en Luberon »

Après une belle année d'animations pour notre village, nous terminerons celle-ci par notre « Petite Pastorale des Goultois » le 24 décembre. Un moment fort et émouvant pour les acteurs qui ont appris et répété la pièce avec passion, confectionné les décors avec talent et pour les spectateurs, goultos et amis qui retrouvent les joies et les émotions d'un beau conte de Noël en notre si jolie langue provençale.

Le Père Noël s'arrête toujours à notre pastorale et il fait rêver les enfants mais aussi les grands, il faut l'avouer ! Nous avons tous besoin de rêves, d'étoiles dans les yeux et dans le cœur. Les friandises, les desserts, les sucreries, les fougasses et l'incomparable vin chaud de Joëlle, tous ces produits achetés dans les commerces goultos et offerts à tous, teintent les joues de rose et éclairent les sourires d'une lumière propre à la magie de Noël. On perçoit l'amitié et le bonheur d'être là en cette veillée de Noël flotter sur toute l'assistance. Cela conforte la philosophie de notre association, qui sans demander aucune subvention

à la municipalité et en ne comptant que sur elle-même, a le plus grand plaisir de faire vivre le village, à sa modeste place mais combien importante, à apporter de l'économie et de l'animation par son Petit Marché de Goult, entre autre, contre vents et marées et malgré quelques inévitables détracteurs.

Nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année, que l'année 2016 vous apporte le bonheur, la santé et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves. ■

Article et photo : le bureau



Association

« Le Rio Calaho Country »

L'année du Rio 2015/2016 a démarré par son assemblée générale le 8 septembre, en présence de Didier Perello, maire de Goult. Le bureau a été renouvelé, Nathalie Roussel reste, et à l'unanimité, la présidente, Michèle Michel vice-présidente, Cathy Meric et Nicky Silvy respectivement trésorière et vice-trésorière, Nicole Reynaud et Christine Gonzalez, secrétaire et vice-secrétaire.

Notre animateur Alain Silvy a rappelé le travail effectué et les nombreuses chorégraphies

appries par les trois groupes de niveaux différents en nous promettant une année encore plus riche en nouvelles danses ! Nous renouvellerons nos représentations, démonstrations, animations, sucré-salé et bals avec encore plus d'enthousiasme.

Et c'est avec un immense plaisir que nous organiserons, encore cette année, la soirée du 31 décembre à la nouvelle salle des fêtes de Goult. Renseignements sur les cours et inscriptions : Alain 06.67.96.84.14 ou Nathy 06.59.21.68.09. ■

Article : le bureau

www.riocalahocountry.com 

Association

« le bouchon goultois »

L'association du bouchon goultois tient à remercier la municipalité pour la mise à disposition du boulodrome ainsi que pour son entretien. Comme chaque année, nous organisons un repas gratuit pour tous les licenciés du club lors de la saison estivale. De plus, notre loto annuel aura

lieu le dimanche 14 février 2016 à la salle des fêtes. Le club met en jeu un super séjour en Espagne, avec la location gratuite d'une villa pendant 8 jours et pour 8 personnes.

Nous vous informons de la reprise des concours tous les dimanches après-midi (licence obligatoire) jusqu'à fin juin et du mois d'octobre à décembre. ■

Article : le bureau

Amitié Goult-Gueberschwihr

Bientôt 30 ans !

Au printemps 2016, cela fera 30 ans que nous sommes jumelés avec ce charmant petit village de Gueberschwihr, en Alsace. Une grande fête sera organisée chez nous en cette occasion. Toutes les familles qui ont des correspondants se feront un plaisir de les recevoir si elles le peuvent.

C'est l'occasion aussi pour de nouvelles familles goultoises de recevoir des correspondants qui n'ont pas encore de famille d'accueil. C'est pour le week-end de Pentecôte que nous recevrons nos amis alsaciens. Ils arriveront le vendredi 13 mai, où ils seront reçus à la mairie avant de rejoindre leur famille d'accueil. Le samedi 14 mai, tous ceux qui le désireront pourront aller aux Baux de Provence, visiter la Cathédrale d'images, le village et le château. Le midi, nous mangerons à proximité. Le dimanche sera réservé pour la cérémonie religieuse le matin, un apéritif sur une des places du village, la cérémonie officielle du 30ème anniversaire

dans l'après-midi et se terminera par un repas de gala en soirée, à la salle des fêtes. Le retour vers l'Alsace est prévu le lundi matin. D'ores et déjà, les nouvelles personnes qui voudraient recevoir des gueberschwihirois, sont priées de se mettre en relation avec :

- madame Monique FARGET, tél. : 0490722324, la présidente de l'association,
- madame Lydie MOLINAS, tél. : 0490723404, la secrétaire.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir leurs correspondants pour une quelconque raison, merci de nous prévenir, si vous ne trouvez personne pour les accueillir, afin que nous assurions leur séjour au mieux.

Loto du jumelage : notre loto annuel se déroulera le dimanche 03 janvier 2016 dans la salle des fêtes de Goult à partir de 14 heures 30. Nous vous y attendons nombreux. Nombreuses quines et nombreux cartons pleins ! ■

Article : le bureau de l'association

ADMR Goult Roussillon Association d'aide à domicile

L'association ADMR de Goult-Roussillon a pour mission de proposer des Aides à Domicile qui apportent une aide et un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne, en particulier auprès des personnes âgées. Les interventions peuvent être ponctuelles ou permanentes selon les besoins.

En fonction de votre état de santé, de vos conditions de ressources, de votre âge, tout ou partie des frais peuvent être pris en charge par

les caisses de retraite, les mutuelles ou le Conseil Général (dans le cadre de l'ADPA, Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie). Les dossiers sont à demander soit auprès des caisses de retraite, des mutuelles (éventuellement par l'intermédiaire de l'ADMR), soit auprès de la mairie de votre lieu d'habitation pour l'ADPA. Le siège social de l'Association est à la Mairie de Goult.

Si vous désirez apporter une aide bénévole à la gestion de notre Association nous vous accueillerons avec plaisir. N'hésitez pas à nous contacter au 04 90 72 38 15. ■

Article : le bureau de l'association



Les randonneurs des Restanques vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !

Encore et toujours des balades merveilleuses à découvrir avec un décor automnal baigné de soleil aux couleurs plus magiques les unes que les autres. Pour en avoir une idée, il vous suffit de visionner les diaporamas en cliquant sur le « carnet de bord » de notre site <http://www.randogoult.com>.

Une nouveauté sur cette fin d'année : un repas gastronomique au « Sanglier Paresseux » de Caseneuve que nous recommandons à tous les gourmets pour la qualité de son service et de ses plats ! Dans le décor de ce très beau village, un repas « hors balade » où ce fut bien agréable de se retrouver dans un contexte différent... tellement chouette que nous prenons déjà rendez-vous pour une autre festivité du même style.

Autre nouveauté : dans certaines de nos balades, nous prévoyons d'inclure la visite de certains lieux comme le château de Lourmarin, la roseraie de l'Abbaye de Valsaintes. Des balades pas toujours faciles... mais toujours faisables en respectant le rythme de chacun et le plaisir d'avoir passé une superbe journée en bonne compagnie, à s'oxygéner, partager « le café de Françoise ou celui de Marie Hélène » et les petits gâteaux pour finir notre pique-nique ! Les Randonneurs des Restanques vous envoient leurs meilleurs vœux pour 2016 !



Contact : Chantal, secrétaire au 0671262020 - Programme : <http://www.randogoult.com/page-9014-programme-des-randonneurs-des-restanques.html> ■

Associations

Association du Judo Club



Cette année, le club est reparti de plus belle. Ce sont 45 licenciés qui viennent régulièrement se perfectionner sur le tatami de notre dojo. Pas moins de 20 petits pour le premier cours! Cela commence à faire beaucoup!

On ne peut pas pousser les murs, heureusement, certains ne viennent qu'une fois par semaine, ce qui allège un peu le nombre.

Pour les plus âgés, on se débrouille, on fait avec, dans l'attente d'une salle plus adaptée. Valéry Demeyere et Charlotte Pulai s'occupent activement de tout ce petit monde, sous la gouverne d'Alain Segu, notre professeur attiré. En début d'année, nous comptons organiser une animation à la salle des fêtes en invitant quelques clubs des alentours et au mois de juin, nous organiserons sur la place du village, une démonstration musicale de tout le savoir-faire de chacun. Entre temps, tous les judokas qui le désireront pourront participer aux compétitions officielles et aux animations amicales auxquelles nous serons invités. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. A l'an que ven ! ■

Article et photo : l'association

Comité du Souvenir Français

**Pour perpétuer le devoir de mémoire...
Rendons hommage aux soldats de notre commune**

Le Souvenir Français réalise actuellement un travail de recherche sur tous les morts pour la France des communes du canton d'Apt, en vue d'éditer un ouvrage qui rassemblerait les biographies de chacun d'eux. Notre commune est concernée.

Un appel est lancé à toutes les familles qui posséderaient des renseignements ou des documents tels que photographies, lettres, livrets militaires, diplômes... ayant appartenu à ceux dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts de la commune. Bien évidemment, les documents originaux qui pourraient être adressés seront restitués à leur propriétaire. Le Souvenir Français remercie par avance tous ceux qui contribueront à cette action d'hommage. ■

Comité du Souvenir Français
Jean-Paul Jouvai

Les Micocouliers – 61 rue Auguste Robert 84400 APT
Tél. : 04 90 06 20 29 – 06 15 47 81 63

jouvai.jean-paul@neuf.fr



...60 ans d'expérience et de services au domicile



La Fédération ADMR de Vaucluse, gestionnaire de services d'aide et de soins à domicile, a inscrit, à l'occasion de sa 60ème année d'existence une réflexion, dans le cadre du projet de loi de l'adaptation de la société au vieillissement.

Le 16 octobre à Saint-Saturnin les Avignon, deux tables rondes ont été proposées avec les interrogations suivantes : l'adaptation de la société face à de nouveaux enjeux ; quelles innovations sur les territoires et pour quelle finalité ? Les nouvelles technologies au service des personnes vulnérables : quel partenariat pour les mettre en œuvre, pour quels bénéfices humains, sociaux et économiques ?

Des intervenants de qualité se sont succédés pour aborder ces interrogations, comme le Sénateur Alain Milon rapporteur du dit-projet au Sénat, et apporter des éléments de réponse. Des témoignages d'élus qui soutiennent fortement les services à la personne, le maintien à domicile sur leur commune et le développement de structures permettant aux anciens de rester dans leur ville proche des leurs ou de leur histoire. Le réseau ADMR de Vaucluse fort de ces 30 associations locales est particulièrement actif sur ces sujets. L'organisation de cet événement a réuni plus de 170 personnes pour les tables rondes affichant ainsi l'intérêt du sujet et la dimension de l'ADMR sur le département.

Avec cet anniversaire la fête était aussi au rendez-vous. En fin d'après midi les principaux acteurs du service à la personne : partenaires, élus et surtout salariés d'intervention, administrateurs bénévoles et bénéficiaires, près de 400 personnes, se sont retrouvés dans la salle de la Pastourelle pour assister au moment convivial organisé par la Fédération ADMR de Vaucluse avec un concert de la chanteuse québécoise Fabienne Thibeault.

L'association ADMR de Goult était présente avec 5 personnes administrateurs bénévoles de l'association. Une journée clôturée dans la gaieté après une après-midi de rencontres et d'échanges particulièrement riche en idées. Pour tout contact : Fédération ADMR de Vaucluse – 04 90 03 80 50 ■

Article et photo : Véronique MURZILLI

Fédération ADMR de Vaucluse

Service Animation Vie Associative et Communication

04 90 03 80 62 - vmurzilli@fede84.admr.org

www.admr84.fr



...le Moto Club de Goult



Un temps magnifique pour la quatrième épreuve du championnat PACA d'endurance tout terrain quad et moto, le samedi 7 et dimanche 8 novembre dernier, organisé par le MOTO CLUB DE GOULT à Villars. Le samedi, plus de 125 quadeurs ont pris le départ. Les pilotes goultos ont effectué un parcours sans faute pour l'avant dernière course du championnat (premier super vétéran : Olivier PEZIERE - premier licencié à la journée : Anthony BAILLE).

Le dimanche, pour la moto, en solo, 145 pilotes, en équipages 134 pilotes étaient en compétition. Il y a eu de belles bagarres pour les titres. Il faut dire que le plateau était relevé, les pilotes goultos n'étaient pas là pour faire de la figuration, l'équipage CASSAN – MARCELLIN s'octroie la victoire après quatre heures de course. C'est sur un superbe circuit, très exigeant, de dix

kilomètres, sécurisé au maximum par la centaine de bénévoles qui ont œuvré pour rendre cette journée sans faille.

Nous remercions chaleureusement tous ces bénévoles qui se sont succédés pour travailler sur ce circuit pendant deux mois, pour tondre l'herbe, planter plus de 6000 piquets, positionner 23 kilomètres de rubalise, 1 kilomètre 500 de filet de balisage ! Le MOTO CLUB DE GOULT est fier de son équipe qui répond toujours présent pour la préparation du circuit, ainsi que pour la remise en état du site en l'état naturel. Aussi, le Président, Claude PEZIERE, remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé de près ou de loin à la réussite de la course d'endurance quad et moto de Villars 2015 : les membres du Moto Club, les partenaires et sponsors, les officiels de la LMRP, de la FFM, les autorités administratives, sous préfecture d'Apt, mairie de Villars, de Goult, de Gordes, de Lacoste, les services de secours et de sécurité (SMUR, UDSP, CCF), la section des randonneurs quad du Moto Club de Goult dirigée par Ariel Arnaud, les responsables de l'animation, le service public, les pilotes et bien sûr, les propriétaires de Villars qui mettent leurs terrains à notre disposition. Merci à tous, et à l'année prochaine ! ■

Article et photo : l'association

www.motoclubdegoult.fr

...la conférence d'un goultos « Reconquérir la République »

Romain GARDI, enfant de Goult, est professeur d'histoire-géographie au collège Marcel Pagnol de Pertuis. Pour son mémoire de Master 2, édité par l'Association 1851, il nous a retracé la genèse de ce mouvement républicain, qu'il a analysé avec beaucoup de détails, afin de mieux comprendre l'importance de ces événements.

Le 2 décembre 1851, Louis Napoléon Bonaparte, président de la République depuis 1848, déclenche un coup d'Etat pour conserver le pouvoir. Dans le Luberon, les Basses-Alpes et le Var des insurrections éclatent. Les républicains réagissent massivement pour défendre la constitution qui vient d'être bafouée. Ces insurrections, composées essentiellement de paysans, d'artisans et d'ouvriers

seront vaincues mais seront également fondatrices d'une tradition politique qui va profondément marquer notre région. Pour paraphraser Maurice Agulhon, qui voulait une « belle » République, c'est celle qui doit associer liberté et justice sociale. Un grand bravo à Romain GARDI. ■

Article : Monique CHABAUD



POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.

DANS LE CADRE DU PASSAGE
À LA HAUTE DÉFINITION,
DIFFÉRENTES AIDES EXISTENT.

UNE AIDE À L'ÉQUIPEMENT TNT HD DE 25€

pour les personnes déprivées de
la contribution à l'audiovisuel public
(redevance) recevant la télévision
exclusivement par l'antenne réseau.
Une seule aide par foyer peut être
accordée, sur justificatif d'achat.

UNE ASSISTANCE DE PROXIMITÉ

pour les foyers constitués
de personnes ayant plus de 70 ans
ou ayant un handicap
supérieur à 80%,
(disponible à partir de début 2016).



SI APRÈS LE 5 AVRIL VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE RÉCEPTION,
UNE AIDE SPÉCIFIQUE EXISTE.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur recevoirlatnt.fr
ou appelez le **0970 818 818**

(prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander
de l'aide à votre entourage :
famille, voisins, amis, associations,...



POUR PASSER À LA TNT HAUTE DÉFINITION REGARDEZ LE PROGRAMME QUI VOUS ATTEND



**TOUS
À LA TNT HAUTE DÉFINITION**

LE 5 AVRIL 2016

DOCUMENT À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

DOCUMENT À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

Le 5 avril prochain, nous passerons à la TNT Haute Définition. En ligne de mire pour vous : tous vos programmes avec une meilleure qualité d'image et de son.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉ PAR L'ANTENNE RÂTEAU,
FAITES LE TEST POUR SAVOIR SI VOUS DEVEZ VOUS ÉQUIPER.



AFFICHEZ LA CHAÎNE 7 OU 57 SUR VOTRE POSTE
et vérifiez que le logo « ARTE HD » s'affiche

LE LOGO « ARTE HD » APPARAÎT SUR LA CHAÎNE 7
OU LA CHAÎNE 57

Votre télé est compatible avec la TNT HD.
Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur
et profiter de la TNT HD.

LE LOGO « ARTE HD » N'APPARAÎT
NI SUR LA CHAÎNE 7 NI SUR LA CHAÎNE 57

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD.
Il n'est pas nécessaire de la changer.
Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD
(à partir de 25€). Sinon vous ne recevrez plus
la télévision après le 5 avril.

Et n'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.



AUTRES MODES DE RÉCEPTION DE VOTRE TÉLÉ



CÂBLE / SATELLITE

Si vous recevez la télévision
par satellite, renseignez-vous
auprès de votre opérateur.

BOX ADSL / FIBRE

Si vous recevez la télévision
par ADSL (box) ou par la fibre,
votre équipement TV est déjà
compatible HD.



Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD
est disponible sur le site recevoirlatnt.fr

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

POUR RECEVOIR LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION,
VOICI LA MARCHÉ À SUIVRE POUR RÉGLER VOTRE TÉLÉ.

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ COMPATIBLE TNT HD

1• Allumez votre télé.
Utilisez ensuite
la télécommande
de votre télé

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ RELIÉE À UN ADAPTEUR TNT HD

1• Allumez votre télé
et votre adaptateur.
Utilisez ensuite la télécommande
de votre adaptateur

2• Appuyez sur la touche HOME ou MENU de votre télécommande

3• Sélectionnez INSTALLATION/ REGLAGE/ RECHERCHE
ou CONFIGURATION selon votre équipement
Si le menu propose « mise à jour » ou « installation »
optez pour « installation »

4• Sélectionnez CONFIGURATION AUTO ou RECHERCHE AUTOMATIQUE
Si au cours de l'une de ces étapes un code vous est demandé
et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation
de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 »
ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »

5• Appuyez sur OK, patientez quelques minutes et C'EST FAIT!



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le **0970 818 818**
(prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

www.recevoirlatnt.fr

Environnement



La planète s'invite à notre table

Nous nous associons à la campagne de sensibilisation « La solution est dans l'assiette ».

Cette campagne nationale est initiée par la fondation « GOOD PLANET » que préside le photographe et réalisateur Yann Arthus-Bertrand et menée simultanément par le projet « Live Well for Life » du WWF, fonds mondial pour la nature. L'idée est simple dans son principe qui est de valoriser toutes les initiatives qui permettent à chacun de limiter le dérèglement climatique via son alimentation. Pourquoi l'alimentation ? Parce qu'elle est le premier poste d'émission de gaz à effet de serre d'un ménage français. Elle est à l'origine de 27% de l'empreinte carbone des ménages, devant les transports 26% et le logement 24%. Chacun peut agir au quotidien sur le climat pour réduire concrètement son impact.

Manger autrement en respectant le rythme des saisons :

Hors saison, les fruits, les légumes sont importés de l'étranger et donc plus chers. Qui dit provenance lointaine dit nécessairement pollution liée au transport. Alors, changeons nos habitudes de consommation en rééquilibrant notre alimentation en fonction des saisons. Redécouvrons des réflexes perdus comme apprécier un bon plat de lentilles en hiver, une salade de tomate de plein champ en été ou encore un fruit de saison récolté mûr. Manger de « saison », c'est donc consommer des produits arrivés à maturité naturellement. Retrouvons tous ces gestes comme un art de vivre.

Manger moins de viande et de protéines animales :

Limitons la viande rouge et la charcuterie, qui sont néfastes pour la santé. Ces protéines animales sont indispensables à notre organisme mais il n'y en a pas que dans la viande. Nous les trouvons également dans les poissons, les œufs et les produits laitiers... Mais ces aliments sont également à consommer avec modération. D'autres protéines, d'origine végétale, nous aident à équilibrer notre alimentation en associant les

céréales et les légumineux : ces protéines sont complémentaires. Les céréales sont le blé, le riz complet, le sarrasin, le seigle, le maïs, le quinoa et le soja. Les légumineux sont les lentilles, les pois chiches, les haricots blancs, les fèves, les pois cassés. Les graines oléagineuses font également partie des aliments végétaux riches en protéines comme les noisettes, les noix, les amandes...et n'oublions pas les champignons également riches en protéines.

Halte au gaspillage :

Gaspiller la nourriture n'est ni écologique, ni économique. Cela signifie surtout « jeter son argent par les fenêtres ». Nous avons tous un rôle à jouer, afin de réduire nos déchets. La production des déchets provenant des ménages représente 67% de l'ensemble des déchets alimentaires. Apprendre les gestes antigaspi permet de réduire considérablement la production de ces déchets.

Voici quelques astuces antigaspi :

- Acheter les quantités « justes » selon le nombre de convives.
- Acheter des produits en vrac pour limiter les déchets d'emballages.
- Privilégier les fruits et les légumes non calibrés vendus 20% à 30% moins chers. Même moches, ils gardent leurs qualités nutritionnelles.
- Être vigilant sur les quantités cuisinées en planifiant ses menus plutôt que d'acheter à l'aveugle.
- Réutiliser les restes en cuisine...
- Trier les déchets et les emballages.
- Faire attention aux dates de péremption.

A l'échelle de la planète, la somme des aliments gaspillés représente près de sept fois l'émission totale de gaz à effet de serre produite par la France.

Il est tout à fait possible de concilier plaisir, santé et climat...alors ayons tous le réflexe de « participation citoyenne ». ■

Article : Monique CHABAUD

Extrait des « Souvenirs militaires » du général GUEDENEY Automne / Hiver 1915

Le mois de septembre 1915 fut cependant marqué par d'importants événements : le 8 les allemands exécutèrent une violente attaque, précédée d'un bombardement à obus asphyxiants, sur le secteur de la Fontaine-aux-Charmes. Ils trouvèrent devant eux deux régiments de recrutement méridional, le 7ème et le 14ème d'infanterie, qui ne furent pas très brillants dans la défense. On perdit trois lignes de tranchées et de nombreux prisonniers.

A un certain moment la situation fut même très critique et c'est avec peine qu'on parvint à arrêter l'ennemi qui fut sur le point d'arriver jusqu'à la vallée de la Biesne. Le général Wirbel fut hors de lui toute la journée, il passa ensuite la nuit à donner des ordres pour une contre-attaque à laquelle il renonça le lendemain. On le rendit responsable de cette malheureuse affaire : le 9 septembre il était relevé de son commandement et remplacé à la tête du 10ème corps par un de ses divisionnaires, le général Anthoine. (...). Le reste du mois de septembre fut consacré à la préparation de la grande offensive d'automne qui était projetée depuis plusieurs mois par le grand quartier général. (...) L'attaque projetée, qui fut remise plusieurs fois, fut enfin fixée définitivement au 25 septembre. (...) Le corps d'armée avait été renforcé par une artillerie lourde. Malheureusement nous n'avions encore, en fait d'artillerie lourde, que nos anciennes pièces de siège de 155 et de 120 à tir lent et peu maniables. La fabrication d'un matériel moderne, mobile et à tir rapide était à peine commencée et c'était là une de nos grandes causes de faiblesse, (...) nous étions obligés en effet de faire de très longs préparatifs. (...) On était privé ainsi du principal facteur du succès : la surprise.

Cependant la vue d'une artillerie lourde inconnue jusque là, la grosse concentration de forces faite en Champagne, la proclamation du général Joffre aux troupes, nous donnaient confiance et lorsque le 22 septembre au matin le bombardement des positions ennemies commença, j'avais comme tous mes camarades, le ferme espoir que nous allions au succès. L'assaut, sur tout le front de Champagne, était fixé pour 9 heures quinze du matin. Dans la matinée le bombardement redoubla de violence et, à l'heure dite, les troupes se lancèrent à l'assaut. Les régiments de la 128ème division enlevèrent brillamment les premières lignes de l'ennemi, malheureusement, au delà de ces premières lignes, sur un terrain en pente qui n'était pas vu par l'artillerie, ils se heurtèrent à des réseaux de fil de fer qui n'étaient pas détruits et qu'ils

ne purent franchir. En quelques instants les pertes devinrent très fortes, la plupart des colonels et officiers supérieurs étaient hors de combat. L'ennemi, qui attendait l'attaque, criblait nos fantassins d'une grêle de mitraille et bientôt il lançait sur nos deux flancs deux puissantes contre-attaques : l'une, à gauche, débouchait du village de Servon, l'autre à droite, partait de la lisière de la forêt.

Nos fantassins, malgré le courage déployé, furent ramenés dans leurs tranchées de départ. Sur le front du 10ème corps ce fut un échec complet. Les téléphones étant coupés et les renseignements n'arrivant

pas, le général Anthoine m'envoya voir ce qui se passait. J'eus beaucoup de difficultés pour arriver jusqu'au poste de commandement du général Riberpray : le bombardement ennemi était très violent et il était presque impossible de circuler dans les boyaux conduisant aux tranchées, ceux-ci étant encombrés par les fantassins qui, repoussés des lignes ennemies, étaient venus chercher là un abri contre les projectiles. Le général Riberpray, un brave soldat qui fut tué deux ans plus tard, était désespéré de voir ses beaux régiments aussi abîmés. Il ne fallait pas songer à reprendre l'assaut, j'en fus vite convaincu et j'en rendis compte à mon retour au général Anthoine. Il eut la sagesse de le comprendre et en resta là de notre côté.



Le Brancardier.

Mémoires



Tenue d'assaut.

Sergent Chasseur de 1^{re} classe.

En Champagne cependant, du côté de Somme-Py et des Hurlus, nos troupes avaient eu plus de succès. En certains endroits nous avons pénétrés de plusieurs kilomètres dans les lignes ennemies et enlevé toute la première position, faisant des milliers de prisonniers et prenant même de nombreux canons, mais la deuxième position boche ne put être entamée malgré les efforts répétés qui continuèrent jusque vers le 7 ou 8 octobre, nous n'avions pas encore une artillerie suffisante, ni en portée, ni en mobilité, pour pouvoir attaquer et enlever d'un seul coup, plusieurs positions successives, d'autant plus que, comme je l'ai dit, l'ennemi n'était nullement surpris et avait eu le temps de se préparer à recevoir le choc.

La bataille de Champagne terminée, une vie monotone et sans intérêt commença pour nous. L'hiver arrivait, et des deux côtés, les opérations étaient à peu près suspendues. (...) Français et allemands se fortifiaient le mieux qu'ils pouvaient, les tranchées étaient précédées de réseaux de fil de fer de plus en plus épais, on construisait partout des deuxièmes, des troisièmes positions, avec abris souterrains très profonds. Le front devenait aussi solide qu'une forteresse et on en était à se demander comment on n'arriverait jamais à le rompre. Avec de l'artillerie évidemment, mais pour avoir les pièces et les munitions nécessaires il fallait construire et mettre en train à l'intérieur du pays de nombreuses usines.

C'est à cette époque qu'on commença à retirer des régiments les ouvriers métallurgistes. (...) Après les ouvriers ce fut le tour des mineurs si bien que bientôt il ne resta plus guère pour se battre que nos braves paysans : ce sont du reste (et il en a toujours été ainsi) les meilleurs soldats ! Evidemment il fallait des ouvriers à l'intérieur du pays, mais il y eut de nombreux abus. (...)

L'injustice la plus grande fut surtout le traitement de faveur qu'on donna aux ouvriers rappelés dans les usines : c'était en somme des soldats employés dans un service spécial auxquels on faisait déjà une grande faveur puisqu'on les éloignait du danger, on aurait donc dû continuer à les traiter militairement, au lieu de cela, sur les injonctions des socialistes, non seulement on les renvoyait à l'abri exercer leur profession, tout en vivant avec leurs femmes et leurs enfants mais on les paya jusqu'à 15 et 20 francs par jour, ce qui était énorme pour l'époque : certains ouvriers gagnaient autant qu'un capitaine ! Ainsi l'ouvrier eut tous les avantages : la tranquillité, la vie de famille et un salaire très élevé. Pendant ce temps là, les braves paysans de France, loin des siens, supportant toutes les privations, continuaient à se faire casser la tête pour cinq sous par jour. C'est ce que les députés socialistes appellent l'égalité ! ■

Synthèse : Michèle MICHEL
dessins : Général Guedeney

1915

Septembre.



Nouvelle tenue.

Capitaine. Lieutenant.
Tenue de combat. Tenue de repos.

Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Maison de Village 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr
La Poste 04 90 72 22 40
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
Bibliothèque municipale 04 90 72 28 92
ADMR de Goult : 04 90 72 38 15
Perception de Gordes 04 90 72 01 16
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavaillon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
Lundi au jeudi 8h30 à 16h30
Vendredi 8h30 à 11h30
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Cabinet médical 04 90 72 23 03
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Cabinet de kinésithérapie 04 90 72 25 84
Ostéopathe 04 90 72 39 91 - 06 85 05 05 11
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
SOS Viols 0 800 05 95 95
SDEI de Cavaillon 08 10 739 739
EDF - GDF Avignon 0810 084 084
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr
<http://www.sirtom-apt.fr/>
Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au troisième trimestre 2015, l'indice de référence des loyers atteint 125,26. Sur un an, il augmente de 0,02 %. Mise à jour du 15 octobre 2015.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 14 décembre 2015, le smic horaire brut est de 9,67 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.466,62 euros.

<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Maison de Village

La Maison de Village offre au public concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi. En effet, grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous pouvez vous servir des outils disponibles à la Maison de Village. Vous disposez d'un accès libre et gratuit à un ordinateur, avec sa connexion Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique est proposée par le responsable de la structure.

N'oubliez pas également de vous rendre sur le site www.service-public.fr qui regroupe toutes les informations liées aux services de l'Etat.

La mairie de Goult met à disposition de tous la totalité des informations culturelles, associatives et municipales sur le site Internet communal : www.goult.fr

Pour plus de renseignements contactez la Maison de Village au 04 90 72 38 58

Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal.

Aussi les familles ne souhaitant pas faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone.

Merci de votre compréhension.

Nos joies,

MARIAGES,

WANLIN Jérôme et HAGE Amélie, Valérie, Fabrice 8 août 2015

DONY Florent, Gilles, Marie et JOAQUINA Patricia, Nadège 19 septembre 2015

NAISSANCES,

EL KASMI Adam 18 octobre 2015 à APT

Nos peines,

DÉCÈS,

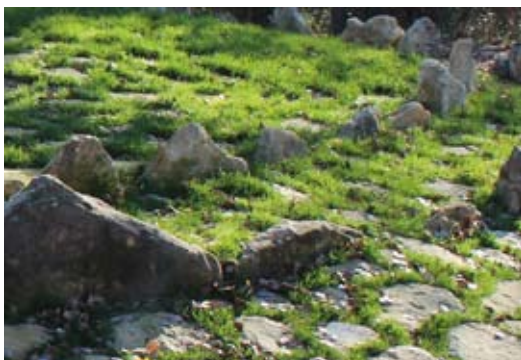
CHABAUD André, Raymond 13 septembre 2015 à GORDES

DAUMAS Jacques, Edmond 2 novembre 2015 à GOULT

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

Où est-ce ?



Solution du numéro précédent

Où est-ce ?



Porte du Pont-levis

Goult

et ses animations

Allez plus loin sur
www.goult.fr



JANVIER

Le 03 : loto du jumelage à la salle des fêtes
Le 06 : cérémonie des vœux à la salle des fêtes
Le 10 : loto de la paroisse à la salle des fêtes
Le 17 : grande pastorale MAUREL à la salle des fêtes
Le 24 : loto des parents d'élèves à la salle des fêtes
Le 31 : loto du personnel communal à la salle des fêtes

FEVRIER

Le 04 : rencontre pour « la mutuelle de village » à la salle domitia
Le 07 : loto des gais lurons à la salle des fêtes
Le 09 : repas du CCAS à la salle des fêtes
Le 14 : loto du bouchon goultois à la salle des fêtes

MARS

Le 19 : veillée provençale à la salle des fêtes

AVRIL

Le 23 : cérémonie du Souvenir des Déportés

MAI

Le 08 : cérémonie de la Victoire place de la Libération
Du 13 au 15 : 30ème anniversaire du Jumelage



SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS

